

# Montagne : un métier, des projets

Avril 2017



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
TARN

## Une Journée de l'Entreprise Agricole à la Montagne pour les élus locaux le 4 juillet prochain

### Edito

Malgré la crise, les agriculteurs renouent avec nos groupements. Nous avons besoin de ces lieux d'échanges, d'initiatives où naissent des projets communs qui boostent le moral des participants.

La perte démographique de notre montagne doit être compensée par la dynamique de nos jeunes agriculteurs : la preuve en est, le GIEE Qualiprat qui est une réussite.

C'est une chance d'avoir un suivi de nos prairies par plusieurs organismes (INRA, Chambre d'agriculture, ...).

L'objectif étant de faire des économies :

- en implantant des PFV adaptées à nos troupeaux,
- en faisant un diagnostic de nos systèmes,
- en connaissant mieux nos sols,
- en maîtrisant le pâturage,
- en valorisant notre matière organique et nos amendements.

A noter aussi, l'arrivée d'une nouvelle conseillère Grandes Cultures (Marie-Pierre) pour optimiser nos céréales.

Pour notre secteur, une JEA est programmée le **4 juillet 2017** à Cambounès, sur l'exploitation du **Gaec de Caunan**.

Cette journée a pour but de sensibiliser nos élus, au rôle économique et social de notre agriculture sur la zone Montagne.

**Jean-Louis POUSSINES**  
Président du  
GVA de la Vallée du Thoré

L'action principale de l'inter-GDA (qui regroupe les 3 GDA/GVA de la montagne) cette année, sera la préparation et la réalisation d'une **Journée de l'Entreprise Agricole** sur le secteur. Cette rencontre, entre les groupes d'agriculteurs (GDA et GVA) et les élus locaux autour d'une exploitation agricole dans le but d'échanger, aura pour objectif principal de renforcer les interactions entre les élus et les chefs d'entreprise agricole et de faire émerger des projets communs, porteurs de richesse et de dynamisme pour le territoire et ses entreprises locales.

La JEA Montagne 2017 est prévue

**le mardi 4 juillet 2017**

au **GAEC de Caunan** à Cambounès.

Une présentation de cette exploitation et de ses enjeux servira de support aux échanges. Une visite des lieux et un apéritif dînatoire compléteront cette rencontre.

La journée est organisée par la Chambre d'agriculture et les 3 groupes de développement de la montagne : le GDA d'Anglès-Brassac, le GDA de Lacaune-Murat et le GVA de la Vallée du Thoré, en partenariat avec Hautes Terres d'Oc.

Les élus locaux sont les invités de cette journée (maires, élus des communautés de communes, conseillers départementaux, élus du PNRHL, député).

**Caroline Auguy**



*Les membres des  
trois GDA à la manœuvre  
pour l'organisation de la  
1<sup>ère</sup> JEA Montagne !*

### Contacts

#### Castres

**Conseillers : Caroline Auguy, Jean-Philippe Robert et Marie-Pierre Miquel**

**Assistante : Nathalie Castel**

Bureau de Castres – Espace Ressources Le Causse – 81115 CASTRES – 05 31 80 99 70

#### Lacaune

**Conseiller : Clothilde Doumenge**

Bureau de Lacaune – 8 rue Antoine Cambon – 81230 LACAUNE – 05 63 37 06 21



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

L'année 2016 a été principalement dédiée, en plus de la mise en place et au suivi de parcelles d'essai, à la structuration des achats en commun de semences et à la réalisation de diagnostics fourragers, chez les membres du GIEE Qualiprat.

En 2017, de nouveaux chantiers commencent :

- Suite aux diagnostics, des exploitants ont souhaité un appui sur la mise en place de pâturage tournant sur leurs exploitations (*détail dans le Zoom sur ...*)
- Des parcelles d'essai sont en train d'être mises en place chez 4 exploitants.

Deux essais vont être suivis par parcelle :

Un essai sur **l'utilisation des sables calcaires comme amendement calcique**. Cet essai comportera 4 modalités : un témoin sans apport, une modalité avec l'apport classique de l'agriculteur, une modalité avec l'équivalent CaO sous forme de sables calcaires et enfin une modalité avec une forte dose de sable visant à monter de manière significative le pH. Des suivis de flore, de rendements et bien-sûr de pH seront réalisés.

Un essai sur **la matière organique et sa minéralisation**. Là encore, 4 modalités seront suivies : un témoin sans apport, une dose de 30 T de fumier apportée à l'automne en 1<sup>ère</sup> année, une dose de 15 T de fumier apportée à l'automne en année 1 et 2, et enfin 15 T de fumier apportés au printemps en année 1 et 2. L'évolution de la biomasse microbienne et la minéralisation de l'azote seront suivies sur le témoin 0 la première année. Un bilan en 2020 permettra de voir l'influence des différentes pratiques testées sur la matière organique. Des suivis de flore et de rendement, ainsi que des profils racinaires compléteront le dispositif.

Trois visites de parcelles de PFV sont prévues :

- ⇒ le 28 avril après-midi à Montredon/St Pierre,
- ⇒ le 12 mai matin à Lacaune/Murat,
- ⇒ le 12 mai après-midi à Brassac/Anglès.

Vous pourrez poser toutes vos questions sur ces prairies.

Les lieux exacts, ainsi que les horaires vous seront communiqués plus tard. Si vous êtes intéressés pour y participer, merci de le faire savoir par mail à [c.auguy@tarn.chambagri.fr](mailto:c.auguy@tarn.chambagri.fr).

- Une visite de deux exploitations pratiquant le séchage en grange est prévue le mardi 25 avril 2017 : le matin chez Joël Soulié à Montfranc et l'après-midi au GAEC de Vié à Fontrieu. L'objectif est de voir comment intégrer ce type d'équipement dans un système valorisant au mieux le pâturage.

- Un travail est en train d'être engagé avec la Confédération de Roquefort et l'EDE autour des rations basées sur l'herbe à partir des résultats d'analyses des parcelles de PFV entre autre.

- L'essai implantation prévu l'automne dernier et annulé pour cause de sécheresse sera reprogrammé cet automne. L'objectif est, tout comme pour l'essai réalisé au printemps dernier, de comparer l'impact de différentes techniques de semis favorisant une bonne répartition des graines au sol, sur le rendement et la qualité des prairies à flore variée.

- Et bien-sûr, la mise en place et le suivi des parcelles de PFV se poursuit, tout comme l'achat groupé de semences qui peu à peu cherche ses marques.



*Restitution collective des diagnostics fourragers  
27 septembre 2016*



*Relevé floristique  
au GAEC de La Lande  
le 26 octobre 2016*

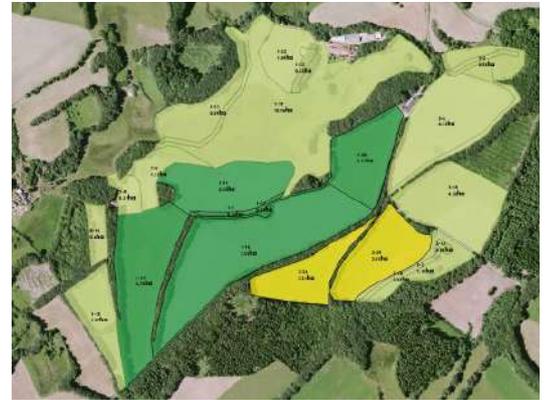
## **Zoom sur ... les suivis pâturage individuels**

Cinq exploitations sont accompagnées par la Chambre d'agriculture, l'INRA et la Confédération de Roquefort pour 2 d'entre eux, pour mettre en place un pâturage tournant efficace.

Cet accompagnement se déroule en plusieurs temps :

En début d'année, une visite individuelle a permis de faire le point sur les potentiels des différentes parcelles, la surface nécessaire et le choix des parcs les plus adaptés à cet usage, en discussion avec l'éleveur.

Chacun des éleveurs a ensuite tenté de réaliser un découpage des parcelles en paddocks, en accord avec la surface et le nombre déterminé lors de la visite. Un plus grand nombre de paddocks implique plus de travail de préparation et de changement de parcs, mais induit une utilisation plus homogène et optimisée des surfaces. A chacun de trouver le meilleur compromis !



*Exemple de soles de printemps (vert foncé) et d'été (vert clair).*

Suivant les cas, plusieurs années seront nécessaires pour asseoir cette sole. En effet, certaines parcelles devront être ressemées et une sole transitoire sera envisagée.

- Une rencontre a ensuite permis, selon l'avancement de la réflexion des agriculteurs, de mettre à jour des données, valider les paddocks et discuter des premières mesures de hauteurs d'herbe réalisées fin mars.
- Des mesures de hauteurs d'herbe seront réalisées tous les tours de pâturage, ainsi qu'un relevé des parcelles pâturées et de la complémentation distribuée jusqu'à la rentrée des animaux cet hiver.
- Cet automne, un bilan de la campagne sera effectué, afin d'ajuster la campagne suivante.

Un stagiaire, **Etienne Fruchet**, nous accompagnera sur cette action. Il sera présent d'avril à septembre 2017.

### **Vous souhaitez intégrer le GIEE QUALIPRAT ?**

**Vous avez entendu parler des actions prévues sur les Prairies à Flore Variée et vous souhaiteriez intégrer l'expérimentation en cours dans ce groupe, voici la marche à suivre :**

- ① Adhérer à l'un des 3 GDA ou GVA de la Montagne.
- ② S'engager activement dans le GIEE en mettant en place au moins un essai de PFV dans l'année qui suit et en remplissant une fiche de suivi de cet essai pendant 5 ans.
- ③ Intégrer la structure permettant de bénéficier des commandes groupées de semences.

**Les candidatures seront examinées au sein du ou des GDA concernés annuellement en juin-juillet.**

Pour plus d'informations et pour récupérer le document de demande d'intégration au GIEE, vous pouvez contacter l'un des Présidents :

▫ <b>Nicolas ROUQUETTE</b>	GDA d'Anglès-Brassac	Tél. : 06 73 30 02 07
▫ <b>Alain BOUSQUET</b>	GDA de Lacaune-Murat	Tél. : 06 81 70 95 40
▫ <b>Jean-Louis POUSSINES</b>	GVA de la Vallée du Thoré	Tél. : 06 59 90 95 89
▫ <b>Frédéric JOUCLA</b>	GIE MESCLADIS	Tél. : 07 82 32 08 95

# Intérêt des analyses de sols dans la montagne



Dans le cadre du travail en partenariat avec l'INRA sur l'implantation de prairies multi-espèces, les GDA d'Anglès-Brassac, de Lacaune-Murat et le GVA de la Vallée du Thoré ont organisé une campagne d'analyses de terre, à la demande des éleveurs qui souhaitaient implanter des Prairies à Flore variée (PFV).

En effet, la connaissance de son sol (pH, texture, matière organique, fertilité chimique, ...) permet d'adapter les espèces à implanter et d'ajuster ses apports d'amendements et de fertilisation.

Nous avons déjà constaté que beaucoup ne possédaient aucune analyse de sol récente de leurs parcelles ou des analyses incomplètes, et n'avaient donc aucune idée de leur valeur agronomique.

L'intérêt des analyses de sols est multiple :

Tout d'abord cela permet de mieux connaître le sol de chaque parcelle. L'analyse vient compléter et valider les connaissances empiriques et basées sur l'observation (profils, analyse sommaire, ...) que nous en avons.

Elles fournissent des résultats utilisant des méthodes normées, validées par l'INRA et adaptées aux sols acides de la Montagne (techniques d'analyses spécifiques).

Elles sont effectuées sur une période restreinte par un seul préleveur, formé à la technique de prélèvement. A cette période, les fluctuations des valeurs (pH, éléments minéraux), sont relativement stables.

Chaque parcelle a pu être géographiquement restituée dans la cartographie des sols du TARN.

Elles ont été financées en partie par le GIEE-QUALIPRAT ou par les GVA/GDA.

Une valorisation collective des résultats en a été faite, et les agriculteurs ont pu réajuster leurs pratiques de fertilisation/amendements. Des commentaires individuels ont pu être aussi donnés à la demande.

## Résultats des analyses de sols Montagne 2016

### Texture des sols

Les sols sont développés sur des roches mères soit schisteuses, soit granitiques (granit, gneiss). Quelques unes sur sol calcaire. Sur les sols granitiques, la texture est essentiellement sableuse et donc peu propice à la rétention des éléments. Sur sols schisteux, les limons sont plus fréquents et les particules plus fines. Suivant leur profondeur et leur situation, ils peuvent avoir une bonne capacité à générer ou stocker des éléments minéraux.

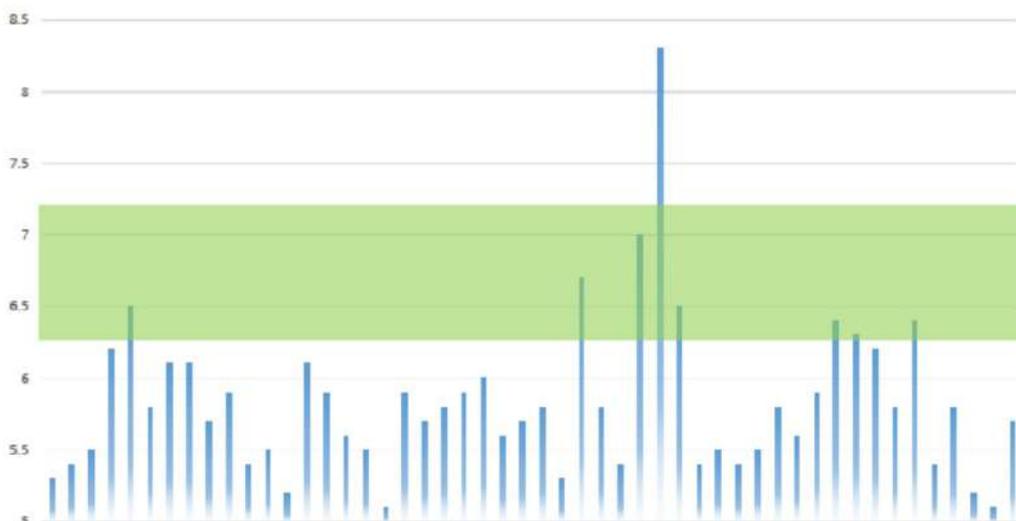
### Matière Organique

Les taux de matières organiques sont très élevés. Une bonne partie de cette matière organique vient de l'accumulation au cours des décennies de la matière organique non dégradée.

Difficilement minéralisable, elle joue cependant le rôle de rétention des éléments minéraux et de piégeage des molécules chimiques polluantes.

PH eau des 50 analyses

Prairies : si pH < 6.3 :  
« chaulage »



## Acidité des sols – Chaulage

Y. FERRIE a beaucoup insisté sur l'acidité des sols de montagne et la nécessité du chaulage. Les sols sont pour la plupart acides. 42 sur 50 devraient bénéficier d'un chaulage. Trois niveaux d'acidité ont été positionnés pour déclencher le chaulage :

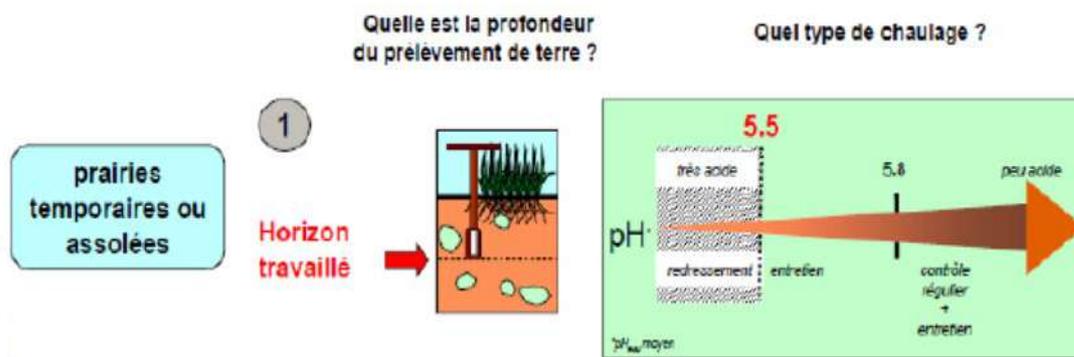
- En dessous de pH 5,5, le chaulage est obligatoire pour éviter la toxicité aluminique qui empêche cultures et prairies d'être productives.
- pH 6, pour maintenir une bonne productivité de l'ensemble des cultures.
- pH 6,3 pour permettre aux légumineuses (luzernes) de bien se développer.

Chacun a ainsi pu déterminer les besoins en chaulage, en fonction des caractéristiques analytiques de son sol.

En ce qui concerne le chaulage de redressement, la notion de coût est quand même à prendre en compte, tout comme le bouleversement complet de la vie du sol lors de très gros apports (plus de 2 tonnes d'équivalent CaO par ha).

Un chaulage d'entretien sera aussi pratiqué pour compenser l'acidification des sols de culture.

## Comment décider de chauler ses prairies ?



## Chaux ou Magnésie

L'apport d'amendements calcique pourra se faire sous forme de chaux, calcaires broyés (très bons et moins chers) ou magnésie. Certains sols sont très riches en magnésie. Pour éviter des déséquilibres Chaux/Magnésie et Potasse/Magnésie, il convient de ne pas trop forcer en dolomie ou calcaire magnésien lorsque les sols sont excédentaires en MgO.

## Phosphore et potasse

Pour le phosphore, la méthode Olsen indique relativement bien le phosphore disponible dans les sols.

Les sols sur schistes possèdent en général de bonnes réserves minérales.

Dans les sols analysés, on rencontre peu de cas de carence en potasse, plus fréquemment des cas de carence en phosphore.

Les impasses en phosphore devront être limitées, mais sont possibles dans quelques parcelles dont la fertilisation phosphatée a souvent été régulière.

Par contre dans la plupart des cas, il faudra apporter une fumure phosphatée régulière qu'elle soit organique ou minérale.

Pour la potasse, les cas d'impasse possible sont bien plus fréquents. Dans de nombreux cas, on pourra espacer les apports (1 année sur 2 ou sur 3).

L'analyse de sol permet bien de voir la modalité des apports/impasses.

Les apports de phosphore et potasse devront être faits tôt, au moment où les cultures s'enracinent (fin d'hiver).

# A tout bout de champ !



Déjà six Bouts de Champs (BDC) ont été réalisés dans le secteur Montagne. Nous avons profité de la ré-organisation des conseillers Grandes Cultures pour restructurer ces BDC, afin qu'ils répondent au mieux à vos besoins et qu'ils soient intéressants pour tous.



Les agriculteurs du GDA d'Anglès / Brassac étaient intéressés par une démonstration de herse étrille. Ainsi, le 12 décembre 2016, ils ont pu échanger avec M. Robert Batigne de Garrevaques, sur l'utilisation de cet outil, les différents réglages à connaître et voir l'outil travailler dans une parcelle de blé biscuitier.

Les agriculteurs du GDA de Lacaune souhaitent approfondir leurs connaissances sur la reconnaissance des différentes adventices présentes dans leur culture. Aussi, le 24 mars, malgré la pluie, ils ont pu mettre un nom sur certaines plantes méconnues.

**Un nouveau BDC se déroulera seconde quinzaine d'avril.** Il aura pour thème, l'identification des maladies fongiques et les moyens de lutte.

Deux autres groupes sont aussi très dynamiques. Il s'agit de celui de « Belleserre » et de « Viviers-Les-Montagnes ». Les premiers BDC ont été réalisés le 18 janvier à Viviers et le 25 janvier à Belleserre. Ils ont permis d'identifier les besoins et les attentes des agriculteurs. Les thèmes majeurs qui sont ressortis de ces BDC sont : la gestion de l'azote, les couverts végétaux, le désherbage des céréales, le désherbage mécanique, les fongicides sur céréales, la lutte contre les ravageurs, la réglementation Zone Vulnérable ... Ces BDC se sont achevés par une visite de parcelles qui a fait état du stade des cultures et du type de sol.



Les deuxièmes BDC ont eu pour thème la gestion de l'azote. Ils ont eu lieu le 17 février à Belleserre et le 27 février à Viviers. Nous avons commencé par une comparaison des différentes formes d'azote présentes sur le marché avec à l'appui des résultats d'essais.

Puis, nous avons discuté des avantages du fractionnement. Enfin, nous avons introduit les bénéfices des outils de pilotage de l'azote en végétation (N-tester, Mes Dron'Images...). Des essais sur ces outils ont été mis en place avec le groupe de Belleserre.

Comme toujours, ces BDC se sont achevés par la visite de parcelles.

Les troisièmes BDC sont prévus :

⇒ **le mercredi 5 avril à 9 h 30 à la CUMA de Viviers-Les-Montagnes,**

⇒ **le jeudi 13 avril à 9 h 30 sur une parcelle de blé dur de M. Gleizes, lieu-dit Rivals à Lagardiolle.**

Ils auront pour thèmes : le pilotage de l'azote en végétation avec l'utilisation du N-tester et l'identification des maladies fongiques.

Tous les groupes sont ouverts à tous. Il n'est jamais trop tard pour les rejoindre. Aussi, les thèmes évoluent au cours des mois et s'adaptent à l'état des cultures.

Dans l'attente de vous revoir très bientôt en BOUT DE CHAMP !

**Marie-Pierre Miquel**  
Conseillère Grandes Cultures  
06-74-28-84-14

# Coûts de production 2015 : résultats et paroles d'éleveurs

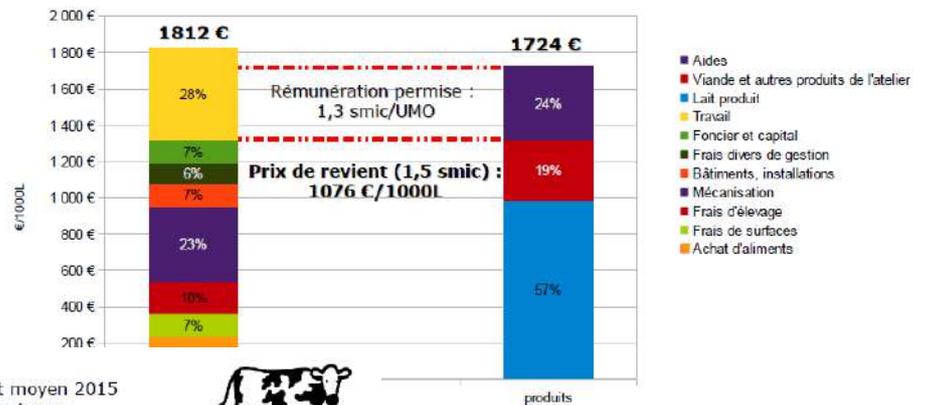
Chaque année, sur le secteur de la Montagne, les groupes coûts de production (bovins lait, ovins lait et bovins viande) se réunissent pour comparer leurs résultats et réfléchir ensemble à l'identification de marges de progrès et à des pistes d'amélioration.

Coûts de production 2015 : les bovins viande et les ovins lait au coude-à-coude, les bovins lait se maintiennent.

Coût de production et produit moyen 2015 du groupe ovin lait montagne



€/1000 L

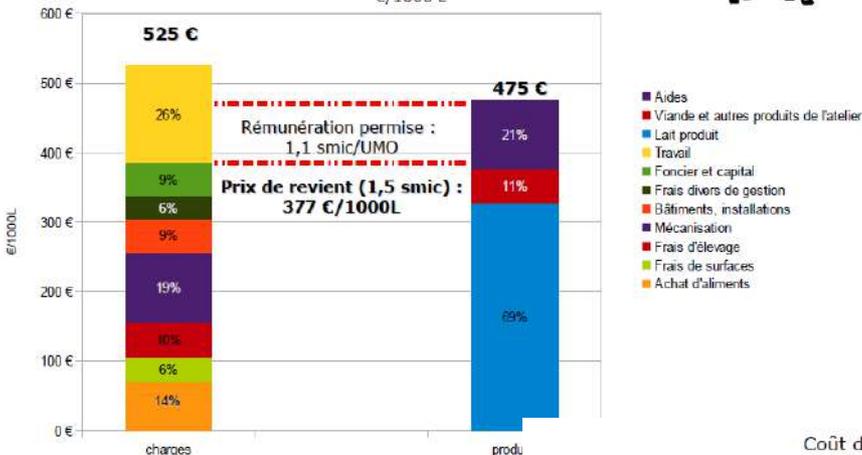


Au niveau des résultats de la campagne 2015, les graphes ci-contre présentent les différents niveaux de charges et de produits selon les productions.

Coût de production et produit moyen 2015 du groupe bovin lait montagne



€/1000 L

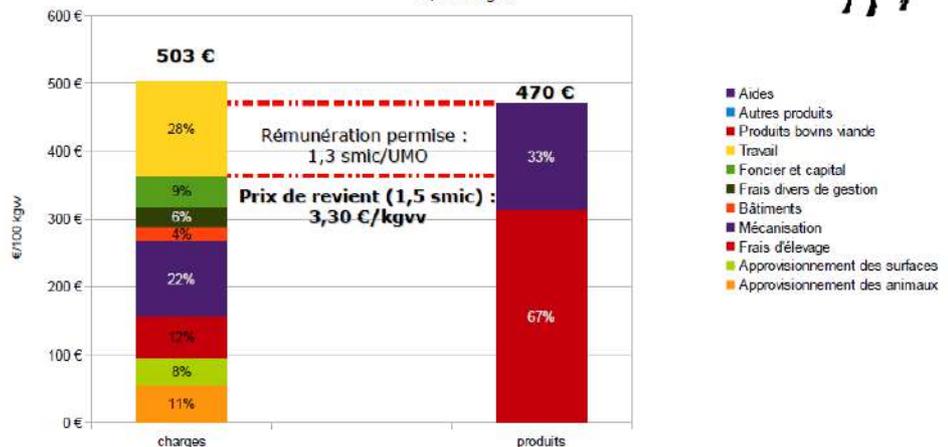


Ces montants sont calculés aux 1000 L de lait ou au 100 kg vifs de viande. Le calcul des charges liées à la rémunération du travail exploitant est identique pour chaque éleveur avec une rémunération à 1,5 Smic par personne.

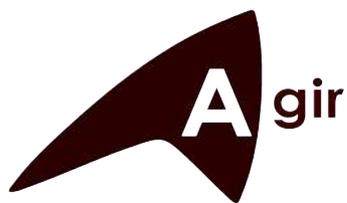
Coût de production et produit moyen 2015 du groupe bovin viande montagne



€/100 kgvv



On constate que quelle que soit la production, ce niveau de rémunération n'a pas été atteint en 2015. Néanmoins, les exploitants ovins lait et bovins viande ont pu dégager une rémunération de 1,3 Smic / UMO, alors que les exploitants bovins lait, la rémunération permise est légèrement plus faible mais se maintient à 1,1 Smic / UMO.



# Coûts de production 2015 : résultats et paroles d'éleveurs (suite)

## Paroles d'éleveurs

Michaël RAMADIER a intégré cette année, le groupe coûts de production en bovins viande, pour lui, « l'intérêt de participer à ce groupe est de pouvoir situer les marges de manœuvres possibles sur les différents postes de production, afin de progresser sur son atelier en termes de charges et d'efficacité.

Pour ma part, j'ai choisi de participer à la formation pour évoluer plus vite en bénéficiant des expériences, bonnes ou mauvaises, d'autres exploitations. Seul on avance beaucoup moins vite. »

Son associé, Benoît VERGELY, qui participe au groupe coût de production ovins lait depuis 5 ans, souligne quant à lui, l'intérêt de suivre ces groupes sur plusieurs années. « Au fil des ans, le groupe s'étoffe et chacun se libère au fur et à mesure. En apprenant à connaître les fermes de chacun, on comprend de mieux en mieux leur fonctionnement et on peut mieux analyser nos résultats. »

Les deux associés soulignent l'importance de l'échange permis au sein de ces groupes. « Au-delà du travail sur les chiffres, nous réalisons des visites, nous travaillons sur des points techniques, ce qui apporte une ouverture sur l'extérieur ! On aborde d'autres points de vue, d'autres idées et surtout ça fait germer de nouvelles idées chez nous ! »

***Clothilde Doumenge***

## **En direct des GVA / GDA ....**

### **GDA d'Anglès-Brassac :**

L'Assemblée Générale du GDA a eu lieu le 9 mars 2017.

Elle a conduit à un changement de bureau :

C'est Nicolas ROUQUETTE, du GAEC de Vié à Fontrieu, qui succède à Frédéric JOUGLA, ce dernier devenant vice-président.

Le trésorier, Pascal GRANEL, reste en place - Romain BIAU devient secrétaire du GDA.

### **GVA de la Vallée du Thoré :**

Un Conseil d'Administration du GVA s'est déroulé le 22 mars dernier. Marie-Pierre MIQUEL, conseillère Grandes Cultures – Agronomie, basée à Castres y participait et a présenté les actions qu'elle assurait.

Les autres différentes actions concernant le GVA ont été présentées, (Qualiprat, PAC, Bout de champ, analyses de sols, ...).

Une commission d'évaluation a constaté les dégâts d'inondation dans la Vallée du Thoré. Une procédure d'aide calamité va peut-être, être mise en place.

Le conseil a décidé de faire une assemblée générale ordinaire à l'automne, courant octobre.

Un appel à règlement des cotisations sera effectué auprès des adhérents actuels et potentiels.

### **GDA Lacaune / Murat :**

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 24 février 2017. Nous remercions tous les participants.

## ***Les dates à retenir***

**18 avril, 14 septembre et 3 octobre matin 2017 - Formation Mettre en place un pâturage tournant efficace basé sur des Prairies à Flore Variées (PFV) – Brassac**

**Contact : Caroline Auguy**

**28 avril 2017 après-midi : Bout de Prairie PFV  
Montredon/ St Pierre**

**Contact : Caroline Auguy  
inscriptions par mail :  
c.auguy@tarn.chambagri.fr**

**12 mai 2017 matin : Bout de Prairie PFV - Lacaune/Murat**

**12 mai 2017 après-midi : Bout de Prairie PFV - Brassac/Anglès**

**Deuxième quinzaine d'avril : Bout de Champ, secteur Lacaune**

**Contact : Marie-Pierre Miquel**

**15 août 2017 : FOIRE DE PAYRAC – Nages**

**Contact : Clothilde Doumenge**

**Réunion de démo Mes Parcelles et formation initiation  
Des dates seront fixées cet automne.**

**Contact : Jean-Baptiste Rivals**